



## **Compte-rendu** **du Conseil d'Administration du 9 octobre 2023**

### **Membres du Conseil d'Administration**

#### **Participants**

Patrick Labouyrie	Président
Kevin Dupuch	Vice-Président
Jean Scherer	Trésorier
Jean Michel Rousseau	Secrétaire Général
Kevin Claverie	
Etienne Herber	
Guillaume Lenoir	
Hubert Roux	

#### **Absent excusé**

Pierre Doutreloux

### **1. Activité et finances au 30 septembre 2023**

L'année 2023 se poursuit avec un bon niveau d'activité. 2748 heures de vol ont été réalisées au 30 septembre contre 2436 en 2022 (+12%). Sans incident notable, nous sommes sur une trajectoire de 3300 heures pour un réalisé 2022 de 3076 heures.

L'instruction, en hausse de 20% avec 1074 heures réalisées contre 894 en 2022, s'établit à 39% de l'activité globale. 87% des heures d'instruction l'ont été sur avion (931 heures) et 13% sur ULM (143 heures).

234 heures ont été réalisées en vol de découverte contre 238 en 2022 et 155 heures en vol à partage de frais élargis Wingly contre 136 en 2022.

Sur le plan financier, le montant des dépenses sur la période est en nette augmentation passant de 402k€ en 2022 à 602k€ au 30 septembre 2023 (+49%).

Les principaux postes de dépense sont :

- l'achat de carburants passé de 186 à 221k€ (+19%)
- l'entretien des appareils, passé de 97 à 148k€ hors moteurs,
- l'achat de moteurs qui s'élève à 97k€ avec notamment 54,8k€ pour le BN, 47,3k€ pour le VT (avant installation) et 26k€ de solde moteur et 1000h du YK

S'ajoutent à cela

- les frais de personnel, incluant le contrat d'Aaron Rullan comme instructeur salarié, passés de 25k€ en 2022 à 38k€ cette année
- le financement des formations instructeurs en liste 1 de Victorien Marchand et Nawlan Rondi pour 13,2k€ dont 9,5k€ remboursables (subvention FFA).

Il convient bien sur d'ajouter à ces dépenses l'inflation courante sur tous les autres postes.

Les recettes s'élèvent quant à elles à 547k€ contre 465k€ en 2022 (+18%).

Malgré l'augmentation de l'activité, le chiffre d'affaires généré dans lequel seule l'évolution du prix des carburants est répercutée au fil de l'eau est donc inférieur aux dépenses de l'année. Le différentiel de trésorerie 2023 est pour le moment négatif de 55k€ et cette tendance devrait se confirmer sur l'année complète comme nous l'avions anticipé dans le budget

prévisionnel. Notre trésorerie positive nous permet cependant de faire face à cet exercice qui doit rester exceptionnel.

Le Conseil d'Administration valide le montant des cotisations 2024 applicables au 1<sup>er</sup> octobre avec une augmentation de 4,9% équivalente à l'inflation.

- le tarif jeunes (moins de 21 ans) passe de 81 à 85€
- le tarif adultes passe de 163 à 171€

## **2. Point sur l'instruction**

### **a. Contrat d'instructeur en CDD**

Aaron Rullan a été recruté en tant qu'instructeur salarié en CDD du 15 mai au 15 septembre et prolongé jusqu'au 14 octobre à la demande de Kevin Dupuch, Responsable Pédagogique. Le Conseil d'Administration adresse à Aaron ses félicitations pour le bon travail réalisé et la bonne motivation dont il a fait preuve que ce soit pour l'instruction elle-même ou les actions d'animation menées en parallèle. Sur la période de ce contrat, 593 heures d'instruction (DC et solos) ont été réalisées contre 448 en 2022, 224 (soit 38%) l'ayant été par Aaron.

Compte tenu de ces bons résultats, le Conseil d'Administration envisage de renouveler un contrat d'instructeur en CDD à compter de mars ou avril prochain pour une durée minimale de 6 mois, à confirmer.

### **b. Equipe d'instruction et liste d'attente**

Malgré une liste d'instructeurs bénévoles étoffée en nombre nous avons toujours une vingtaine de personnes en attente de débiter une formation. Kevin Dupuch a sollicité les instructeurs afin de confirmer leur engagement auprès du club et de voir l'activité supplémentaire qu'ils pourraient prendre en charge. Certaines réponses sont toujours attendues.

### **c. BIA 2023 2024**

Christian Ramade et Yves Gherardi sont les professeurs du BIA pour les Lycées Simone Veil (Nord Bassin) et Sud Médoc. Les promotions sont respectivement de 26 et 24 élèves. Les 1ers vols sont programmés à partir de la mi-octobre.

### **d. Remplissage des carnets de route**

La réglementation sur la tenue des carnets de route avion a évolué récemment. Un document écrit par la FFA et validé par la DSAC (Centrale Paris) et la BGTA a été diffusé. Le sujet sera évoqué lors des briefings annuels des pilotes.

Notons entre autres qu'il convient dès maintenant **d'indiquer les horaires de vol en UTC dans les carnets de route**. Une communication est à faire sur ce point.

### **e. Inspection du DTO**

Une inspection périodique du DTO par la DGAC est prévue le 6 décembre prochain. Kevin Dupuch (Responsable Pédagogique du DTO) pilotera cette action et sera accompagné à cette occasion par Patrick Labouyrie (Président et Représentant Légal du DTO) et Hubert Roux (Correspondant Prévention et Sécurité des vols).

## **3. Modifications de nos règles pour les vols Wingly**

Les modifications suivantes à nos règles pour les vols Wingly sont décidées par le Conseil d'Administration pour accroître leur sécurité :

- En réponse à la demande de certains pilotes (fatigue, sécurité, intérêt des passagers), la durée minimale des vols Wingly est ramenée de 1 heure à 45 minutes.
- Un nombre maximal de 2 vols Wingly par pilote et par jour est fixé
- Comme pour les pilotes de vols de découverte, un vol annuel avec instructeur sera demandé pour les pilotes de vol Wingly

Le règlement intérieur va être modifié dans ce sens.

Il est décidé par ailleurs de ne pas autoriser de vols Wingly sur le Piper CF du fait de sa configuration en tandem (pas de visibilité du pilote sur le passager, difficulté d'évacuation en cas d'incident).

#### **4. Point sur l'état de la piste**

Des travaux de court terme sont prévus avec une tonte rase de la piste puis un compactage. Par la suite, la Mairie prévoit de confier à la société Colas une réfection de la totalité de la piste par moitié. La société Colas gère notamment la piste en herbe d'Arcachon et a donc des compétences en la matière.

Afin de contribuer au financement futur des travaux de la piste ainsi qu'à l'entretien courant de l'aérodrome, la Mairie envisage de mettre en place en 2024 un paiement de taxe d'atterrissage pour les avions de passage via l'outil Aéroops comme cela se pratique avec succès sur Arcachon. Il est à noter que l'Aéroclub paye, chaque année, un forfait de taxes d'atterrissage depuis plus de 30 ans auprès du centre des finances publiques d'Audenge.

#### **5. Evolution de la flotte de l'Aéroclub**

Du fait d'un retard de production, l'arrivée de l'Elixir est maintenant prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Nous avons versé le 3<sup>ème</sup> acompte.

Le montant des devis pour le F-GHKZ s'élève à 124k€ sans prendre en compte les éventuels dégâts sur la cellule. Il ne sera pas réparé et nous encaisserons 60k€ de prime d'assurance. Nous conserverons l'épave qui sera démontée par une équipe de volontaires afin d'utiliser les pièces détachées sur nos autres DR400.

Le Conseil d'Administration valide l'acquisition pour 98k€ du DR400 F-GDYN de l'Aéroclub des Deux Sèvres. Il s'agit d'un DR400 semblable au F-GBVT et doté d'un Garmin 430 et d'un EFIS Aspen. Nous pourrions en prendre livraison après la révision 1000 heures/3 ans réalisée en ce moment par l'ACDS. Comme le reste de notre flotte, nous l'équiperons d'un silencieux (8k€).

#### **6. Maintenance des aéronefs**

Après les grosses opérations déjà conduites, sont encore prévues pour la fin de l'année

- la fin du démontage remontage du moteur du F-GBVT
- l'acquisition et la pose du silencieux du DR400 F-GDYN

#### **7. Questions diverses**

- L'Assemblée Générale 2024 est fixée au dimanche 17 mars 2024
- La Journée des Métiers de l'Aéronautique est fixée au samedi 6 avril 2024

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration  
à définir en décembre**